cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

# Programme de formation

## Les violences sexuelles et sexistes et les managers– Niveau intermédaire

28/04/2026

Prix INTER : à partir de 500,00 € net de TVA

Durée : 1 jour soit 7 heures

Public : tout personnel technique, administratif ou logistique en situation de management.

Prérequis : aucun

Objectifs :
Prendre connaissance des violences sexuelles et sexistes dans le cadre professionnel,
Connaître le cadre réglementaire et les sanctions encourues,
Identifier les situations à risques,
Connaître et solliciter les acteurs concernés.

Programme :
*Cette formation de sensibilisation consiste à informer les managers de la réalité professionnelle des violences sexuelles et sexistes, à encourager une démarche individuelle de prise en compte des violences ainsi qu'à prévenir des sanctions encourues.*

1- Qu'entend-on par "violences sexuelles et sexistes"? :
La différence entre violence et séduction ;
Les stéréotypes sur les violences ;
Rappel des infractions pénales et susceptibles d'une sanction disciplinaire, des délais de prescriptions et de la charge de la preuve.

2- Connaître le cadre de la protection prévu par le statut général de la fonction publique contre les violences et le harcèlement
Les obligations de l'employeur ;
La responsabilité de l'employeur ;
Les règles de l'enquête interne.

3- Les spécificités de l'intervention auprès d'une victime de violences sexuelles
Comprendre les stratégies de l'agresseur et l'impact des violences sur la victime ;
Ce qu'il faut faire et ce qu'il faut éviter.

4- Le repérage et l'accompagnement des victimes de violences sexuelles
Être vigilant face aux changements d'attitude qui peuvent être pris en compte dans le cadre d'un contexte de travail ;
Comment assurer le premier contact de la victime, à savoir le rôle de confident ? ;
Comment réagir en tant que témoin d'une situation ?

5- Comment mener un entretien avec une victime de violences sexuelles

# Programme de formation

Les 10 principales étapes de l'entretien ;
Ce qu'il faut dire et ce qu'il faut éviter de dire.

6- Les acteurs de la prévention et leurs rôles:
Le chef de service /l'employeur ;
Le chef d'équipe ;
L'encadrement et les services de ressources humaines ;
Les organisations syndicales ;
Le médiateur de l'administration ;
Les interlocuteurs de la cellule d'écoute ;
Le Responsable Santé Sécurité au travail ; ;
Le CSE/CSA/CST ;
La médecine du travail ;
Associations en charge d'aide aux victimes.

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.
Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :

cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

# Programme de formation

Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).